

GRILLE 2 (2° PARTIE DE L'ÉPREUVE ORALE DE CONTRÔLE - E5)

<p>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</p> <p>Spécialité : Épreuve de contrôle : partie portant sur les connaissances et capacités évaluées dans l'épreuve E5</p> <p style="text-align: center;">Durée 15mn</p>	Académie de : Centre d'examen : Session : Date de l'épreuve :				
Nom du candidat :	N°				
<u>Français</u>					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	TI⁽¹⁾	I	S	TS	
Qualité de précision et d'organisation dans la présentation faite par le candidat					/4
Qualité d'écoute et de participation à l'échange					/3
Correction de l'expression orale					/3
Note sur 10					/10
<u>Ou histoire ou géographie</u>					
CRITÈRES D'ÉVALUATION	TI⁽¹⁾	I	S	TS	
Maîtrise des connaissances minimales en termes de repères ou de notions (historiques ou géographiques)					/5
Capacité du candidat à s'exprimer de manière claire et à présenter son propos de façon organisée					/5
Note sur 10					/10

(1) TI = très insuffisant – I = insuffisant – S = satisfaisant – TS = très satisfaisant